

MAITRE D'OUVRAGE

CPAM
2 rue des Alliés
38045 Grenoble

Réhabilitation légère des locaux
AVENUE DU PARC - 38317 BOURGOIN-JALLIEU

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES
QUANTITATIF

LOT 02

MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC –
OCCULTATION – SERRURERIE

Economiste

IDE DE PROJET

3 Rue Maryse Bastié
38 590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Tél : 04.76.55.55.05

Bureau d'études Fluides

BET ECI

125 rue du Placyre
38500 VOIRON

Tél : 04.76.65.57.75

Date	Indice	Modifications
28 Juin 2026	A	Document d'origine

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 2
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

SOMMAIRE

02 MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC – OCCULTATION – SERRURERIE..... 3

1 GÉNÉRALITÉS 3

1.1 Dispositions générales.....	3
1.2 Etudes préalables.....	3
1.3 Limite de prestations.....	3
1.4 Exécution des ouvrages.....	4
1.5 Travaux en site occupé / Etat des lieux.....	5
1.6 Étanchéité à l'air.....	5

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC – OCCULTATION 7

2.1 Remplacement des menuiseries extérieur PVC en pose rénovation sans VR.....	7
2.1.1 De 3.15 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe.....	9
2.1.2 De 3.13 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe.....	9
2.1.3 De 1.07 x 0.50 mht - Soufflet.....	9
2.1.4 De 1.00 x 0.50 mht - Soufflet.....	9
2.1.5 De 1.10 x 0.50 mht - Soufflet.....	9
2.1.6 De 0.83 x 2.27 mht - 1 OB 1V + Allège fixe.....	10
2.1.7 De 3.05 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe.....	10
2.1.8 De 1.65 x 1.74 mht - 1 OB 2V.....	10
2.2 Dépose des volets roulants existants.....	10
2.3 Occultations par brise soleil orientable électrique.....	11
2.3.1 De 3.13 x 1.36 mht.....	11
2.3.2 De 1.07 x 0.50 mht.....	11
2.3.3 De 1.00 x 0.50 mht.....	12
2.3.4 De 1.10 x 0.50 mht.....	12
2.3.5 De 0.83 x 2.27 mht.....	12
2.3.6 De 3.05 x 1.36 mht.....	12
2.3.7 De 1.65 x 1.74 mht.....	12
2.3.8 De 1.40 x 1.97 mht.....	12
2.4 Mise en place de volet roulant rigide motorisé à énergie solaire sur Velux.....	12
2.5 Film décoratif dépoli.....	13
2.6 Remplacement de vitrage.....	13
2.6.1 De 1.40 x 1.97 mht.....	13

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE SERRURERIE..... 14

3.1 Remplacement de bloc-porte métallique.....	14
3.1.1 De 1.00 x 2.10 mht.....	15
3.2 Remplacement d'un module de manœuvre extérieure de BAP par Electro-poignée pour barres antipaniques + FP.....	15
3.3 Mise en place d'une ventouse électromagnétique en applique sur portillon existant + Ferme porte vertical.....	15

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 3
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

02 MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC – OCCULTATION – SERRURERIE

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Dispositions générales

L'Entreprise titulaire du présent lot devra se conformer aux stipulations du **lot 00 - Généralités applicables à tous les lots, ainsi que de l'ensemble des documents joint à la consultation** qui font partie intégrante de son marché et de ses obligations.

1.2 Etudes préalables

Établissement et diffusion des notes techniques et des plans d'exécution des ouvrages, comprenant notamment :

- L'établissement du calendrier prévisionnel d'exécution,
- Les méthodes, phasage, procédés et moyens mis en œuvre,
- L'établissement du PPSPS,
- La visite de l'ensemble du groupe (logements, parties communes, ...)
- L'établissement des plans d'atelier et de repérage,
- Les détails d'exécution des ouvrages en parties courantes et aux points singuliers,
- Les dispositifs permettant de satisfaire aux exigences réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé du personnel,
- Les mesures utilisées pour assurer la protection des ouvrages existants conservés et des ouvrages exécutés,
- Les échantillons, fiches produits, composition et provenance des matériaux mis en œuvre,
- Les certificats et agréments des matériaux utilisés et en cours de validité avec notamment les PV de réaction au feu et les performances acoustiques,
- **L'entreprise adjudicataire devra palier toute omission dans les prestations décrites plus loin, qui s'avérerait indispensable à la mise en œuvre des ouvrages, et en prévenir la maîtrise d'œuvre à la remise de son offre, aucune plus-value découlant de cette omission n'étant acceptée après signature du marché. Elle pourra proposer toute modification éventuelle de la pré-étude lors de la remise de son offre en la justifiant par le calcul ou tout autre justificatif de son choix, justification qui devra être jointe à l'offre. Aucune variante ne sera acceptée après signature du marché.**

1.3 Limite de prestations

Dans ce lot sont incluses les prestations suivantes :

- La mise en sécurité provisoire des zones de travaux des logements et parties communes par rapport aux locataires,
- L'implantation et le traçage des ouvrages,
- Le calepinage des éléments suivant le choix du Maître d'Ouvrage et le traitement des joints,
- La protection de tous les ouvrages existants conservés et de ceux des autres corps d'état,
- Le nettoyage et la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux,
- Le nettoyage quotidien des zones d'intervention, l'Entrepreneur doit laisser le chantier (Abords, parties communes et appartements) propre et libre de tous gravois, déchets et détritres pendant et après l'exécution de ses travaux,
- L'enlèvement et l'évacuation journalière des gravois aux centres de traitements, à ses frais,
- Aucune forme de stockage de gravois ne sera autorisée dans les appartements, les parties communes et les abords du chantier,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 4
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Tous les raccords estimés nécessaires par le Maître d'Œuvre après l'intervention des autres corps d'état et après exécution des travaux du présent lot.

Dans le cadre de son obligation de résultat, l'entreprise doit :

- Respecter les dispositions définies par la maîtrise d'œuvre,
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour intervenir dans les délais prescrits,
- Signaler au Maître d'Ouvrage toute dégradation de l'existant et y remédier après son accord,
- Proposer toute solution susceptible d'apporter une réduction du délai d'intervention.

1.4 Exécution des ouvrages

Les cotes des menuiseries portées sur les plans concernent les dimensions des ouvertures en tableau : largeur x hauteur. Il est rappelé que les dimensions portées sur les plans d'Architecte ne sont qu'indicatives. L'Entrepreneur sera responsable de ses cotes, il lui appartient d'effectuer sur place tous relevés avant toutes mises en fabrication.

GÉNÉRALITÉS SUR L'EXÉCUTION DES OUVRAGES

Les travaux visés au présent corps d'état seront exécutés avec le plus grand soin, pour livrer des ouvrages en tout point irréprochables dont l'Entrepreneur garantit la robustesse, la bonne tenue et le parfait fonctionnement.

Les parements apparents seront affleurants, les rives droites seront sans trace de sciage, flache, épaufrure.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Plans de fabrication et de mise en œuvre des menuiseries,
- Détails des sections des profilés, échelle 1,
- Détails des jonctions avec le gros œuvre,
- Détails des jonctions avec l'isolation par l'extérieur et la menuiserie,
- Caractéristiques des éléments composants les menuiseries,
- Certificats de classement acoustique des menuiseries,
- Certificats de classement AEV,
- Certificat de qualité des vitrages (AVIQ, CEKAL ou Avis Technique),
- Avis techniques des menuiseries PVC,
- Avis techniques des éléments de remplissage.

Les performances des menuiseries seront conformes à la norme NF P 20.302.

JOINTS ENBREVÉS

Les joints embrevés par rainure et languette seront jointifs, le vide entre la languette et le fond de la rainure étant inférieur à 1.5 mm. Les fausses languettes seront en bois feuillu dur.

VITRAGE

Les vitrages seront posés avec joints et cales suivant DTU.

Les vitrages seront de type double vitrage peu émissif 4/16/4 (sauf spécifications contraires) à lame Argon.

Ils seront clairs, et isolant, fournis et posés en feuillure auto-drainantes à l'aide de bandes préformées et parecloses.

Les vitrages seront conformes aux normes en vigueur et principalement à la NF P 78-455 concernant la rigidité et la déformation.

Tous les vitrages devront bénéficier du label CEKAL ou d'un avis technique.

QUINCAILLERIE

Tous les articles de quincaillerie devront comporter le label SNFQ et seront conformes aux normes de la série P26.

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au Maître d'Œuvre pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'Entrepreneur devra vérifier que les produits prescrits sont conformes aux préconisations et limites d'utilisation garanties par le fabricant.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 5
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

L'ensemble des menuiseries sera fourni et éventuellement posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant. Les entailles pour pose des ferrures auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des bois. L'emploi des fausses vis est formellement interdit, ainsi que l'enfoncement des vis ordinaires au marteau. Toutes les pièces mobiles des quincailleries seront, si besoin est, graissées et huilées avant pose.

À la réception, l'Entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage ou à son représentant, trois clefs de chaque serrure mise en œuvre.

Paumelles : la force et le nombre des paumelles seront appropriés au poids et à la dimension des vantaux. Les paumelles auront une grande précision dimensionnelle.

Nombre de paumelles :

- Menuiserie hauteur 125 cm : 3 paumelles,
- Menuiserie hauteur 155 cm : 4 paumelles,
- Menuiserie hauteur 180 cm : 5 paumelles,
- Menuiserie hauteur 225 cm : 5 paumelles.

Toutes les pièces de quincaillerie seront en acier inox ou galvanisé à chaud ou cadmié.

Les articles de quincaillerie resteront brutes.

POSE / FIXATION

Les liaisons avec le gros œuvre seront assurées par un complexe fond de joint comprimé et joint mastic avec label SNJF de première catégorie, conformément aux règles de pose des menuiseries bois faisant l'objet d'un avis technique pour les ensembles concernés.

Fixation au gros œuvre ou à la structure bois par équerres métalliques protégées contre la corrosion par électro-zinguage ou procédé équivalent, vis et chevilles adaptées aux supports; position et nombre en fonction des profilés (espacement 0,50 maxi) à soumettre au bureau de contrôle.

ÉTANCHÉITÉ

Jonctions cadres/gros œuvre et cadres/structure bois à bain de mastic sur pièces d'appuis et complexe fond de joint comprimé + joint silicone de 1ère catégorie pour montants latéraux et traverses hautes, avec continuité de l'étanchéité sur toute la périphérie des châssis.

PROTECTION

En cours de travaux et jusqu'à la réception, les éléments recevront une protection, vernis pelable, film adhésif en papier ou matière plastique, compatible avec la protection des profilés.

Enlèvement de ces protections et nettoyage après coup des ouvrages qui ne devront comporter aucune tache ou détérioration quelconque, sous peine de refus de ces ouvrages.

1.5 Travaux en site occupé / Etat des lieux

Avant le démarrage des travaux, l'Entrepreneur réalisera un état des lieux systématique en présence du Maître d'Ouvrage et du Maître d'Œuvre.

Il y sera notamment réalisé :

- La reconnaissance de tous les supports entrant dans le cadre des travaux décrits ci-après,
- Un inventaire des biens matériels du maître d'ouvrage, avec contrôle de son aspect et fonctionnement,

Cet état des lieux servira de référence pour valider les travaux décrits ci-après, il sera réalisé au cas par cas des ajustements conjointement avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et de maîtrise de maîtrise d'ouvrage.

1.6 Étanchéité à l'air

Le présent projet est soumis à la réglementation thermique « élément par élément » conformément à l'arrêté du 3 mai 2007.

Les caractéristiques thermiques minimales des ouvrages devront permettre au Maître d'Ouvrage d'obtenir les subventions CEE.

Bien qu'aucune valeur cible d'étanchéité à l'air ne soit imposée par cette réglementation, une approche de sobriété énergétique est privilégiée. Ainsi, il est demandé aux entreprises de garantir une perméabilité à l'air de l'enveloppe du bâtiment **≤ 1.70 m³/h.m² sous 4 Pa**

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 6
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Cette valeur devra être atteintes conformément à la norme NF EN ISO 9972 et à son guide d'application FD P50-784.

Chaque entreprise devra prendre pleinement conscience des enjeux et respecter les prescriptions techniques spécifiques à la réhabilitation des bâtiments.

Il est à noter que des tests d'étanchéité à l'air pourront réalisés par le Maître d'Ouvrage en phase chantier et en fin de chantier, sur les bâtiments hors d'eau/hors d'air, afin de mesurer la perméabilité à l'air du bâtiment. Dans ces conditions, si les objectifs ne sont pas atteints, l'ensemble des éléments mis en défaut par les tests d'étanchéité qui n'auraient pas été posés selon les règles de l'art et/ou qui laisseraient apparaître des infiltrations à l'air seront à reposer à la charge de l'entreprise titulaire du lot. **Les entreprises défailantes auront à prendre en charge les tests à ré-effectuer pour contrôle de la perméabilité après leurs reprises, et ce, jusqu'à obtention des objectifs à atteindre.**

Chaque entreprise devra prévoir l'ensemble des calfeutrements, bouchements, joints, ..., prescrits ou non dans le cadre du présent cahier des charges autour de ses ouvrages afin d'assurer une parfaite étanchéité à l'air de ceux-ci.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 7
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MENUISERIES EXTÉRIEURES PVC – OCCULTATION

Important : l'entrepreneur prévoira dans sa prestation tous les couvre-joints nécessaires et autres accessoires de finition, sachant qu'il ne sera effectué aucune reprise de doublage et de retouche de peinture sur les parois intérieures des bâtiments.

2.1 Remplacement des menuiseries extérieur PVC en pose rénovation sans VR

Le remplacement des menuiseries extérieures PVC **rénovation** comprenant :

La dépose des menuiseries extérieures PVC existantes comprenant :

- La dépose avec soin des ouvrants et des parties fixes,
- La dépose des persiennes existantes,
- Le scotchage des vitrages en périphérie intérieure et extérieure de ceux-ci,
- Le bâti dormant sera conservé,
- L'enlèvement des fiches, des paumelles et autres quincailleries,
- La vérification de l'état du bâti dormant. En cas de forte dégradation de celui-ci, l'entreprise attributaire du présent lot devra le renforcer, voire le changer ou envisager un autre type de pose,
- La vérification des fixations et de l'étanchéité à l'eau et à l'air avec la structure. En cas de défaut d'étanchéité, l'entreprise assurera la mise en œuvre des calfeutrements nécessaires à une parfaite étanchéité,
- Le renforcement de la fixation si nécessaire et la reprise partielle ou totale du joint d'étanchéité,
- Le nettoyage et le contrôle de son état et de sa protection,
- Les essais d'arrachement de vis,
- La réparation des éventuelles parties défectueuses si nécessaire, application d'une protection, vernis ou lasure selon le cas,
- **Au préalable, si besoin est, piochage, retailage, découpe, recoupe, ..., des cochonnets, des dormants, des appuis, des murs, des doublages et des autres éléments existants, pour permettre un parfait ajustage de la menuiserie neuve,**
- Dans les cas où le cadre dormant ou les pièces d'appui seraient très abîmés, l'Entrepreneur devra prévoir le remplacement de ceux-ci, avec dépose et descellement avec soin,
- Le tri sélectif des déchets (bois, PVC, verre, métaux, etc...) avant mise en décharge,
- La descente en pied de bâtiment, le chargement et l'évacuation en décharge agréée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La fourniture et la pose de nouvelles menuiseries extérieures PVC, comprenant :

TYPE DE MENUISERIE :

Menuiseries extérieures en PVC rigide, **ton blanc** comprenant :

- Ensemble assemblé en atelier, avec cadre PVC posé en rénovation sur l'ancien dormant,
- **La fourniture des détails d'exécution et notamment des détails de traitement d'étanchéité à l'air pour validation par le Maître d'Œuvre et le bureau de contrôle avant tout lancement de fabrication,**
- **Le respect de DTU36.5 Partie 1-1 chapitre 6.2.3, qui impose une aération des dormants existants afin de le préserver d'une altération.**
- Menuiseries à étanchéité renforcée répondant aux critères du label "Acotherm", et justifiant d'un agrément du CSTB et composées de :
 - Profils PVC extrudés à base d'un compound de PVC rigide de couleur blanche,
 - Cadre dormant à recouvrement avec gorges de récupération des eaux, constitués de profilés à coupe d'onglet et assemblés par thermo-soudure. Drainage des eaux de ruissellement par des trous oblongs dans les traverses basses munis de coupe-vent,
 - Cadre ouvrant à frappe avec joint d'étanchéité périphérique constitués de profilés en forme de "z", l'aile interne formant battue et équipée d'un double joint EPT, l'aile externe formant feuillure pour recevoir le vitrage. Drainage de la traverse basse par trous oblongs,
 - Renforts pour dormants et ouvrants par équerres et profilés en acier galvanisé,
 - La réalisation des mortaises des entrées d'air suivant demande du lot Ventilation

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 8
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- La pose des entrées d'air fournies par le lot Ventilation
- Traverses et meneaux assemblés par thermo-soudure,
- En périphérie toutes pièces d'angle, closoirs, pièces de rives hautes, pièces de raccordement avec relevé béton, etc..., pour habillage et couvre joint,
- Y compris fourniture et mise en œuvre de champlats d'habillage 4 côtés des tableaux intérieurs et extérieurs.

Ensemble avec label ACOTHERM et avis technique en cours de validité, ou produit équivalent tant en qualité qu'en performance.

POSE / FIXATION

Pose des menuiseries en rénovation sur anciens dormants.

Y compris toutes sujétions de reprise (piochage, retailage, découpe, recoupe, ...) des cochonnets, des dormants, des appuis, des murs, des doublages et des autres éléments existants, pour permettre un parfait ajustage de la menuiserie neuve.

Les liaisons avec le gros œuvre seront assurées par un complexe fond de joint comprimé et double joint mastic avec label SNJF de première catégorie, conformément aux règles de pose des menuiseries PVC faisant l'objet d'un avis technique pour les ensembles concernés.

QUINCAILLERIE :

- Crémone double direction avec panneton central,
- Poignée en aluminium laqué blanc,
- Gâches métalliques,
- Targettes de condamnation du vantail non principal,
- Paumelles à broches acier zingué laqué, de diamètre 13 mm, au nombre de 2 à 5 selon hauteur, avec vis antidéversement des vantaux,
- Protection des seuils de portes fenêtres par profilé aluminium larmée débordante motif 5 barres pliées avec goutte d'eau, en un seul élément
- Bavettes d'appuis débordantes en aluminium laqué de teinte RAL au choix de l'architecte avec toutes sujétions de pliage pour relevés périphériques en tableaux, retombée en façade et goutte d'eau,

VITRAGE :

- Les vitrages seront au minimum de type double vitrage (avec une face de type SP510 ou équivalent) 44.6 /16/4 clair isolant peu émissif avec lame d'argon posés en atelier. Grande surface vitrée par rapport à la surface de passage entre dormants,
- Feuillure à verre drainée, extérieure pour les parties ouvrantes et intérieure pour les parties fixes,
- Garniture d'étanchéité principale à deux étages (obturateur associé à une lèvre coextrudé sur les profilés porteurs),
- Parcloles clipsées en continu, avec débordement formant jet d'eau en partie basse pour vitrage d'épaisseur 20mm.

Les châssis dont les vitrages sont situés à une hauteur inférieure ou égale à 1.00 m ht par rapport au sol fini, le vitrage de la face intérieure sera en vitrage de sécurité vis-à-vis des risques de heurt conformément aux dispositions DTU 39 P5.

Volets roulants manuels :

Sans objet.

PERFORMANCES :

Menuiseries à étanchéité renforcée, classe minimum A*3 E*5 V*A3 minimum, répondant aux critères du label "Acotherm", et justifiant d'un agrément du CSTB.

Caractéristiques thermiques :

- Un $U_w \leq 1.30 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$
- Un $S_w \geq 0.30$.

Sauf indications contraires du Maître d'Ouvrage ou du Bureau de Contrôle, le classement acoustique des façades est de 30 dB.

Pour respecter un tel isolement, les menuiseries extérieures auront pour caractéristique : $R_w + C_{tr} \geq 30 \text{ dB}$.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 9
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

DIMENSIONS :

Conception et dimensions suivant plans.

Les dimensions exactes sont à relever sur place par l'entreprise.

Y compris système de fourrures latérales pour adaptation aux largeurs variables des baies existantes.

Composition : Nombre et dimension des ouvrants et impostes suivant demande du Maître d'ouvrage

Mode de métré : A l'unité suivant dimensions.

2.1.1 De 3.15 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe

Particularités :

- 2 châssis vitrés ouvrant oscillo-battant à 1 vantail
- Un châssis vitrés fixe
- Dimensions des châssis suivant demande Maître d'ouvrage

Localisation :

RdC :

Façade Nord : châssis donnant dans les bureaux de la zone accueil

2.1.2 De 3.13 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe

Particularités :

- 2 châssis vitrés ouvrant oscillo-battant à 1 vantail
- Un châssis vitrés fixe
- Dimensions des châssis suivant demande Maître d'ouvrage

Localisation :

RdC :

Façade Nord : châssis donnant dans le bureau de la zone accueil

Façade Sud : châssis donnant dans l'accueil public

2.1.3 De 1.07 x 0.50 mht - Soufflet

Particularités :

- 1 châssis vitrés ouvrant à soufflet
- Manœuvre déportée part tringlerie carénée conforme à la réglementation PMR

Localisation :

RdC : Façade Ouest dans le bureau accueil 1

2.1.4 De 1.00 x 0.50 mht - Soufflet

Particularités :

- 1 châssis vitrés ouvrant à soufflet
- Manœuvre déportée part tringlerie carénée conforme à la réglementation PMR

Localisation :

RdC :

Façade Ouest dans le bureau accueil 1

Façade Ouest dans l'accueil public

2.1.5 De 1.10 x 0.50 mht - Soufflet

Particularités :

- 1 châssis vitrés ouvrant à soufflet
- Manœuvre déportée part tringlerie carénée conforme à la réglementation PMR

Localisation :

RdC : Façade Ouest dans le bureau accueil 1

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 10
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2.1.6 De 0.83 x 2.27 mht - 1 OB 1V + Allège fixe

Particularités :

- 1 châssis vitrés ouvrant oscillo-battant à 1 vantail
- Une allège vitrée fixe avec vitrage sablé
- Allège de 1.10 mht environ

Localisation :

RdC : Façade Ouest dans le bureau accueil 1

2.1.7 De 3.05 x 1.36 mht - 2 OB 1 V + Fixe

Particularités :

- 2 châssis vitrés ouvrant oscillo-battant à 1 vantail
- Un châssis vitrés fixe
- Dimensions des châssis suivant demande Maître d'ouvrage

Localisation :

RdC :

Façade Sud : châssis donnant dans l'accueil public

2.1.8 De 1.65 x 1.74 mht - 1 OB 2V

Particularités :

- 1 châssis vitrés ouvrant oscillo-battant à 2 vantaux égaux
- Dimensions des châssis suivant demande Maître d'ouvrage

Localisation :

RdC :

Façade Sud dans le bureau à côté du local info

2.2 Dépose des volets roulants existants

Travaux comprenant l'ouverture soignée des coffres de volets roulants existants et la dépose des équipements, comprenant :

- L'ouverture soignée des coffres de volets roulants, par dépose des trappes ou découpe propre si nécessaire,
- Toutes précautions pour préserver les ouvrages conservés (menuiseries, doublages, façades, etc.),
- La dépose complète des volets roulants existants, y compris tablier, axe, mécanisme, motorisation et accessoires,
- La dépose des fixations, supports et équipements annexes,
- Le raccord soigné au mortier des trous et saignées occasionnés dans les parois par les travaux de dépose,
- Le nettoyage intérieur des coffres après dépose,
- La fermeture des coffres en même matériaux que l'existant
- La mise en œuvre d'un complément d'isolation thermoacoustique en laine minérale dans le coffre. La mise en œuvre de l'isolant ne devra pas obturer les entrées d'air existantes
- Le traitement de l'étanchéité à l'air au droit des coffres,
- Compris toutes sujétions de protection, manutention et accès,
- Le tri, chargement et évacuation des éléments déposés en centre agréé,

Nota: Les interventions devront être réalisées sans dégradation des ouvrages destinés à être conservés. Toute dégradation constatée sera à la charge de l'entreprise.

Mode de métré : A l'unité de volet roulant de toute dimension et de toute composition.

Localisation :

RdC :

Façade Ouest :

- *Ensemble des volets roulant des fenêtres*

Façade Sud :

- *Ensemble des volets roulant des fenêtres donnant dans l'accueil public*

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 11
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Ensemble des volets roulant des fenêtres donnant dans la salle agent et le cabinet médical transformé en salle silence

2.3 Occultations par brise soleil orientable électrique

Fourniture et pose de brise-Soleil Orientable tout métal avec lames autoporteuses, sans cordon vertical apparent, en aluminium laqué de type METALUMIC V de chez GRIESER, comprenant :

- Plan d'exécution et note de calcul,
- **Coffre métallique de brise soleil posé en sous-face de linteau ou en applique en façade suivant localisation**
- Fixation mécanique aux façades et linteaux BA par vis et chevilles adaptées,
- **Coffre en tôle d'aluminium laquée extérieur à charge du présent lot,**
- Mécanisme de relevage et d'orientation intégré dans les coulisses.
- Relevage : entraînement latéral avec une chaîne en acier reliée à un chariot.
- Orientation : pantographe inoxydable pour l'orientation des lames.
- Descente des lames en position ouverte à 45° ou 70°.
- L'orientation des lames se fait au pas à pas à toute hauteur.
- Sécurité contre le relevage retardateur d'effraction. Protection du produit intégré lors de la descente.
- Lames en profil rigide bordées des deux côtés avec un joint insonorisant en matière synthétique, largeur 96 mm, en aluminium thermolaqué.
- Coulisses latérales en aluminium extrudé thermolaqué 85 x 45 mm avec patins insonorisants.
- Lame supérieure (traverse supérieure) en tôle d'acier galvanisée avec moteur
- Manœuvre par moteur électrique avec arrêt sur obstacle et fin de course,
- Manœuvre motorisée par moteur 230 V/50 Hz,
- Fourniture et pose de la motorisation à charge du présent lot,
- **Commande radio individuelle fixée au mur, fourniture et pose à charge du présent lot,**
- **Y compris fourniture et mise en œuvre d'une commande complémentaire permettant la centralisation des BSO par pièce.**
- Raccordement électrique au présent lot sur les attentes livrées par le maître d'ouvrage (compris essais de mise en œuvre),
- Ensemble Teinte au choix du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage dans toute la gamme RAL, y compris retouche après montage et assemblage,
- Compris essais de mise en œuvre à charge du présent lot,
- Étanchéité avec le gros œuvre par complexe fond de joint comprimé et joint 1ère catégorie,
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre de profilés en aluminium laqué formant couvre joint permettant la jonction soignée avec les façades suivant nécessité en fonction de l'état et de la planéité de la paroi existante
- Toutes sujétions de fixation par éléments métalliques protégés contre la corrosion, sujétions de mise en œuvre et de calfeutrement thermique, étanche et acoustique.
- **Compris toutes sujétions permettant de recouper les BSO dans leur largeur ou hauteur, de façons à respecter leurs contraintes dimensionnelles et permettant de ne pas gêner la manipulation des ouvrants et notamment les portes d'issues de secours.**

Nota : Les dimensions indiquées sont des cotes indicatives qui devront être vérifiées par l'entrepreneur avant toute commande ou fabrication.

Mode de métré : A l'unité suivant dimension de baie à occulter.

2.3.1 De 3.13 x 1.36 mht

Localisation :

RdC : Façade Sud : Pour le châssis donnant dans l'accueil public

2.3.2 De 1.07 x 0.50 mht

Localisation :

RdC : Façade Ouest pour le châssis dans le bureau accueil 1

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 12
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2.3.3 De 1.00 x 0.50 mht

Localisation :

RdC :

Façade Ouest pour le châssis dans le bureau accueil 1

Façade Ouest pour le châssis dans l'accueil public

2.3.4 De 1.10 x 0.50 mht

Localisation :

RdC : Façade Ouest pour le châssis dans le bureau accueil 1

2.3.5 De 0.83 x 2.27 mht

Localisation :

RdC : Façade Ouest pour le châssis dans le bureau accueil 1

2.3.6 De 3.05 x 1.36 mht

Localisation :

RdC : Façade Sud pour le châssis donnant dans l'accueil public

2.3.7 De 1.65 x 1.74 mht

Localisation :

RdC : Façade Sud : Pour l'ensemble des châssis donnant dans la salle agent et le bureau à côté du local info

2.3.8 De 1.40 x 1.97 mht

Localisation :

RdC : Façade Sud : Pour l'ensemble des châssis donnant dans le cabinet médical futur salle silence

2.4 Mise en place de volet roulant rigide motorisé à énergie solaire sur Velux

Fourniture et mise en place de volet roulant rigide motorisé à énergie solaire de type VELUX INTEGRA® SSL ou équivalent **à énergie solaire**, de caractéristiques, comprenant :

- Kit d'adaptation à la fenêtre de toit existante
- Installation sans passage de câbles, aucune connexion électrique
- Protection contre la chaleur : arrête 95% de la chaleur
- Isolation renforcée contre le froid : jusqu'à 27% d'isolation complémentaire
- Si le volet roulant extérieur est bloqué par l'accumulation de saleté ou de neige/glace, la protection de surcharge est activée afin d'éviter d'endommager le mécanisme d'entraînement
- Tablier résistant à un poids de neige de 80 kg/m².
- Testé avec un vent de 140 km/h sans arrachage ni dégrafage du tablier
- Commande radio par clavier mural pré-appairé par volet
- Profilés du cadre dormant et glissières en aluminium thermolaqué et embouts synthétiques, de teinte au choix de l'architecte dans toute la gamme du fabricant
- Lames de tablier double peau en aluminium thermolaqué injecté d'une mousse polyuréthane. Des joints caoutchouc relient les lamelles entre elles rendant le tablier indégrafable et atténuant les bruits d'impacts
- Fins de course électroniques
- Moteur à énergie solaire incorporé dans le tube d'entraînement.
- Compris mise en service et essais
- Ensemble mis en œuvre conformément aux recommandations du fabricant
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise œuvre

Dimension des velux existants : A relever sur site par l'entreprise lors de la remise de son offre.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 13
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Pour la fenêtre de toit donnant au-dessus des dalles de faux-plafonds translucide se trouvant dans l'accueil public

2.5 Film décoratif dépoli

Fourniture et mise en œuvre de vitrophanie sur vitrage, comprenant :

- Film décoratif dépoli en polyester, avec traitement anti-rayures,
- **Motif au choix de l'Architecte,**
- Nettoyage du vitrage existant afin d'éliminer toutes traces de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant,
- Fixation sur la face intérieure des menuiseries extérieures,
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant,
- Compris toutes sujétions de finition et de pose complémentaires pour une parfaite finition de l'ensemble.
- Aucun bullage ne sera toléré.

Mode de métré : Au m² de film à mettre en œuvre

Localisation :

RdC : Façade Nord porte d'accès à la salle agent

2.6 Remplacement de vitrage

Remplacement du vitrage existant, comprenant :

- La dépose soignée des parecloses,
- La dépose soignée du vitrage et son évacuation en décharges agréées,
- Le remplacement des joint et cales défectueux après dépose des vitrages suivant DTU,
- Fourniture et pose d'un double vitrage en verre feuilleté type Stadip Protect de chez St Gobain ou équivalent, sur les 2 faces au minimum, en protection des personnes et contre le vandalisme, respectant la contrainte acoustique et la contrainte thermique de la menuiserie, avec certification CEKAL,
- Toutes sujétions de remplacement des éléments défectueux du châssis existant,
- Teinte suivant choix de l'Architecte.

Mode de métré : A l'unité.

2.6.1 De 1.40 x 1.97 mht

Localisation :

RdC : Façade Sud : Pour l'ensemble des châssis donnant dans le cabinet médical futur salle silence

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 14
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE SERRURERIE

3.1 Remplacement de bloc-porte métallique

Important : l'entrepreneur prévoira dans sa prestation tous les couvre-joints nécessaires et autres accessoires de finition, sachant qu'il ne sera effectué aucune reprise de doublage et de retouche de peinture sur les parois intérieures des bâtiments ainsi que de reprise de façade sur les parois extérieures.

Le remplacement de bloc-porte métallique , comprenant :

La dépose complète de la menuiserie extérieures Aluminium existantes comprenant :

- Le découpage soigné au plus près de la menuiserie des doublages intérieurs,
- La dépose avec soin des ouvrants, des parties fixes et des dormants,
- Le tri sélectif des déchets (bois, PVC, verre, métaux, etc...) avant mise en centre de traitement,
- La descente en pied de bâtiment, le chargement et l'évacuation en centre de traitement agréé au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Fourniture et mise en œuvre d'un bloc porte métallique, comprenant :

- Un bâti dormant en acier, pose en tunnel dans le gros œuvre, fixations à raison de 4 fixations minimum par côté, avec ailes de recouvrement périphériques venant masquer la liaison entre la porte et le mur
- Les liaisons avec le gros œuvre seront assurées par un complexe fond de joint comprimé et joint mastic avec label SNJF de première catégorie, faisant l'objet d'un avis technique pour les ensembles concernés.
- Calfeutrement périphérique et couvre joints,
- Vantail métallique composé de tubes de même nature et de même section, de 2 faces en tôle d'acier 20/10ème soudée sur l'ossature et interposition d'un isolant, l'ensemble rigidifié par tout moyen nécessaire,
- Ferrage par quatre charnières métalliques réglables, adaptées au poids du vantail, soudées,
- Arrêts de porte en partie basse,
- Seuil drainant en aluminium extrudé conforme aux normes PMR (ressaut < à 2 cm),
- Béquille double aluminium sur plaques moulées,
- Serrure de sûreté 3 points à canon européen sur organigramme et 3 clefs,
- Serrure sur organigramme en possession du maître d'ouvrage,
- Bouton moleté côté intérieur,
- Ferme-porte hydraulique à glissière agréé sécurité incendie
- Un ensemble de joints caoutchouc anti bruit fixés de manière sûre et durable,
- Butée de mur ou de sol de type 4080 de chez BEZAULT ou équivalent, avec embase en aluminium anodisé diamètre 40 mm, longueur 80 mm et butoir caoutchouc,
- Toutes sujétions de réglage, d'étanchéité et de mise en œuvre,
- Ensemble de la visserie en acier inoxydable,
- L'ensemble livré avec protection anticorrosion par sablage et métallisation et avec finition par laquage usine, teinte au choix de l'Architecte dans toute la gamme RAL, compris toutes sujétions de retouches éventuelles après montage ou assemblage.

L'ensemble des bloc-portes auront les caractéristiques :

- Thermique : $U \leq 1.50 \text{ W/m}^2\text{K}$
- Performance AEV : A4 E3B VC1 Sauf cas particulier des bloc-portes devant assurer un degrés CF

NOTA :

- *La force employée par toute personne à mobilité réduite pour l'ouverture de la porte devra être inférieure à 50 N.*
- **Les dimensions indiquées sont des cotes indicatives qui devront être vérifiées par l'entrepreneur avant toute commande ou fabrication.**

Mode de métré : A l'unité suivant dimensions

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 15
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

3.1.1 De 1.00 x 2.10 mht

Localisation :

Sous-sol : Porte d'IS du réfectoire

3.2 Remplacement d'un module de manœuvre extérieure de BAP par Electro-poignée pour barres antipaniques + FP

Remplacement d'un module de manœuvre extérieure de BAP par une Electro-poignée pour barres antipaniques, comprenant :

- Dépose soignée complète du module de manœuvre extérieure de la barre anti-panique existante, y compris du module de manœuvre extérieure
- L'adaptation des coffres existantes permettant l'intégration de l'électro-poignée
- Toutes sujétions d'incorporation et de réalisation de réservation permettant la mise en place de la filerie
- Compris toutes sujétions d'adaptation du bloc-permettant la mise en place de l'électro-poignée
- Compris toutes sujétions de remplacement de la barre anti-panique existante par une barre anti-panique compatible avec l'électro-poignée suivant nécessité. **L'entrepreneur devra obligatoirement vérifier la compatibilité de la BAP avec l'électro-poignée avant la remise de son offre. Aucune plus-value ne sera acceptée en cours de chantier si le remplacement de la BAP s'avèrerait nécessaire.**
- **La fourniture et la mise en œuvre d'une Electro-poignée pour barres antipaniques de type Série SMART TRIM de chez OPERA ou équivalent de caractéristiques :**
 - Version fermée en rupture de courant
 - Sans temporisation
 - Rotation du carré de poignée à choisir entre 45° ou 60° suivant la barre antipanique existante
 - Activation mécanique par cylindre à clé plate
 - Alimentation 12/24 Vcc - 12/18 Vac
 - Courant absorbé: à 12V - 700 mA démarrage /500 mA maintien | à 24V - 300 mA démarrage /200 mA maintien
 - Led couleur rouge (poignée désactivée dans la version 40620N) et verte (poignée activée dans la version 40820N)
 - Compris toutes sujétions de raccordement à charge du présent lot au lecteur de badge mis en œuvre par le lot Électricité
 - La liaison entre huisserie et battant sera faite par flexible invisible porte fermée de finition chromée,
 - Les dispositifs seront alimentés directement par les alimentations des lecteurs de contrôle d'accès,
 - La mise en œuvre sera adaptée en fonction du support de la porte,
 - L'ensemble de la filerie passera dans les profilées du bloc-porte de manière à être invisible.
 - Compris fourniture et mise en œuvre du demi-cylindre sur organigramme existant du maître d'ouvrage
- La fourniture et la pose d'un ferme-porte hydraulique à glissière agréé sécurité incendie, avec système retardement à la fermeture, réglage du freinage à l'ouverture, réglage de l'à coup final, circuit hydraulique thermo constant de -15° à 40° C. Justification en fonction des dimensions et poids des vantaux.

Mode de métré : A l'unité

Localisation :

RdC :

Façade Ouest pour la porte d'accès à la salle silence

3.3 Mise en place d'une ventouse électromagnétique en applique sur portillon existant + Ferme porte vertical

Fourniture et la pose d'une ventouse électromagnétique en applique sur portillon existant, comprenant :

- La fourniture d'une ventouse électromagnétique à émission, tension suivant indication du Maître d'ouvrage
- La pose en applique sur le vantail du portillon existant, y compris contreplaque sur le dormant
- L'adaptation du portillon existant si nécessaire (renforts, platines, calages),
- La fourniture et mise en œuvre de toutes fixations et accessoires (équerres, supports en L/Z, visserie adaptée),
- Le raccordement électrique sur attente, compris passage de câbles, protection et raccordement,
- La compatibilité avec le système de contrôle d'accès mis en œuvre par le Maître d'ouvrage,
- Le réglage de l'alignement ventouse / contreplaque pour assurer un fonctionnement optimal,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 16
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Les essais de fonctionnement (verrouillage, déverrouillage, coupure de courant),
- La liaison entre huisserie et battant sera faite par flexible invisible porte fermée de finition chromée,
- Les dispositifs seront alimentés directement par les alimentations des lecteurs de contrôle d'accès,
- La mise en œuvre sera adaptée en fonction du support de la porte,
- L'ensemble de la filerie passera dans les profilées du bloc-porte de manière à être invisible.
- Compris toutes sujétions d'adaptation, de mise en œuvre et de coordination
- Protection des ouvrages pendant intervention,
- La fourniture et la mise en œuvre d'un ferme porte vertical pour portillon extérieur de chez ASSA ABLOY ou équivalent, compris plaque de montage pour portail barreaudé, de caractéristiques :
 - Valves de réglage thermo constantes, pour les vitesses de fermeture et d'à-coup final
 - Ouverture maximale de la porte : 130 °
 - Traitement galvanique spécial, résistance à la corrosion , aux atmosphères environnementales les plus agressives
 - La géométrie particulière du bras permet d'éviter les pincements de doigts.
 - Teinte RAL au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant

Mode de métré : A l'unité

Localisation :

Sur le portillon en limite de parcelle côté Est